



## **ATTENTION IMPORTANT**

# **LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION**

La **Municipalité de Saint-Bernard** informe ses citoyens et citoyennes qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

La **Direction de santé publique** et le **ministère de l'Environnement** ont levé l'avis d'ébullition en date du 25 août 2021 à la suite de la construction et à la conformité de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable, située dans la rue Industrielle.